

---

Marie-Claire Lavabre

## Paradigmes de la mémoire

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Marie-Claire Lavabre, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales* [En ligne], 5 | 2007, document 9, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 13 octobre 2012. URL : <http://transcontinentales.revues.org/756>

Éditeur : Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme

<http://transcontinentales.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://transcontinentales.revues.org/756>

Ce document PDF a été généré par la revue.

Tous droits réservés

# Paradigmes de la mémoire

Marie-Claire Lavabre

Envisager une forme d'introduction au colloque « Présences du passé. Mémoires et sociétés du monde contemporain », qui nous réunit, chercheurs des instituts français de recherche à l'étranger, constitue en soi un défi assez redoutable. Il serait en effet bien présomptueux – et peu crédible – de prétendre établir un bilan raisonné de la question de la mémoire aujourd'hui tant les réflexions et recherches, quasi inexistantes avant le milieu des années 1970, se sont développées, qualitativement et quantitativement. Le fait en lui-même engage une série de questions et soulève dans le même mouvement quelques difficultés, à commencer par celle de la définition même de la mémoire.

« On n'est pas encore habitué, écrivait Maurice Halbwachs dans l'entre-deux-guerres, à parler de la mémoire d'un groupe, même par métaphore<sup>1</sup> » : ce constat sonne aujourd'hui étrangement et il conviendrait plutôt de l'inverser et de souligner combien la notion de mémoire appliquée au national, au collectif ou au social, a acquis un caractère d'évidence.

À entrer d'emblée dans le vif du sujet, l'énoncé de ces questions et difficultés constitue donc un premier élément de réflexion. Les contributions rassemblées ici sous le thème fédérateur des « présences du passé » ou de la mémoire – traditionnellement référée, de fait, à la définition, plus complexe qu'il n'y paraît, qu'en a donnée saint Augustin comme « présent du passé » – témoignent en effet de ce que la question dite de la mémoire constitue aujourd'hui un angle d'attaque, une problématique devenue majeure en sciences sociales, notamment en France – mais non exclusivement. Dans le même mouvement cependant, ce qu'on appellera pour l'instant le

---

1 – M. Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1<sup>re</sup> édition PUE, 1950).

phénomène mémoriel est, en tant que tel, un enjeu, une revendication parfois, une ressource, notamment politique, aux quatre coins du monde, en particulier dans les situations de fortes ruptures ou de fortes mutations politiques et sociales.

La question dite de la mémoire revêt ainsi un double aspect. La « mémoire » est un concept des sciences sociales ou plus précisément une notion – largement polysémique et, en tant que telle, objet de controverses – mobilisée par des observateurs et analystes. Elle constitue également un phénomène social, nommé comme tel par des acteurs sociaux et/ou politiques. Là réside une première difficulté. De fait, le vocabulaire de la mémoire circule maintenant entre des sphères de nature différente, scientifique, politique, sociale, médiatique. S'il n'est sans doute pas pertinent de vitupérer la prolifération du mémoriel, il convient en revanche de prêter attention à la confusion qui résulterait de l'acceptation d'un vocabulaire commun aux observateurs, historiens, anthropologues et autres sociologues d'une part, et aux acteurs ou entrepreneurs de mémoire d'autre part. La notion de « devoir de mémoire », plus volontiers convoquée par des acteurs politiques et sociaux, comme celle de « d'abus de la mémoire » qui prétend lui faire pièce, formulée par des analystes du phénomène mémoriel<sup>2</sup> sur un registre assez semblable quant à ses attendus théoriques, constituent deux exemples de cette confusion<sup>3</sup>. On pourrait également évoquer le « pacte d'oubli », né de la volonté politique. Nombre de commentateurs l'ont adopté pour décrire la spécificité de la transition espagnole<sup>4</sup> en lieu et place de notions – tels « pacte de silence » ou « pacte dénégatif »<sup>5</sup> – qui, pour être proches, auraient du fait même de ce minuscule décalage par rapport au vocabulaire politique, autorisé l'analyse concrète de la coexistence de l'occultation et de la transmission, et du même coup anticipé peut-être le « retour de la mémoire ». De manière plus générale, l'usage trop facile de la notion d'oubli ne peut que laisser perplexe quiconque s'est avisé de ce paradoxe selon lequel « la lutte contre l'oubli » ne peut se formuler que quand le passé n'a pas été oublié<sup>6</sup>, ou de ce fait si souvent avéré – en Espagne donc, mais également en Pologne après la politique du « trait tiré sur le passé », ou dans l'ex-URSS – que « rien ne s'oublie » dans une société<sup>7</sup>.

Cette première remarque sur la dualité de la « mémoire » comme objet *théorique*, conceptuel, et comme objet *réel*, social, invite encore à souligner que la notion de mémoire en sciences sociales a elle-même une histoire. Celle-ci est relativement récente tandis que les phénomènes sociaux qui relèvent de la présence du passé ne sont, bien sûr, pas une nouveauté. La description des raisons pour lesquelles nous

---

2 – T. Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1998.

3 – S. Gensburger et M.-C. Lavabre, « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », in B. Müller, *Histoire, mémoire et épistémologie. À propos de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, 2005, p. 76-95.

4 – D. Rozenberg, « Espagne. La mémoire retrouvée : 1975-2002 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 70, avril-juin 2003.

5 – R. Kaes, « Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire », in J. Pujet, *Violence d'État et psychanalyse*, Paris, Dunod, 1989, p. 169-204.

6 – J.-C. Martin, *La Vendée et la Révolution : accepter la mémoire pour écrire l'histoire*, Paris, Perrin (*Tempus*), 2007.

7 – M. Halbwachs, *op. cit.*, [1950] 1997.

avons « besoin d'histoire », l'analyse des usages et mésusages du passé a même, avec Nietzsche, ses lettres de noblesse philosophiques<sup>8</sup>. Il nous suffira pour l'instant de rappeler l'existence de la tradition orale née de la guerre des Camisards et sensible jusque dans la « camisardisation » de la Résistance cévenole pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>9</sup>, ou de penser à l'empreinte pérenne en Vendée du massacre des Lucs, qui n'a cependant « pas laissé de traces archivistiques claires »<sup>10</sup>. La « mémoire », qu'elle soit entendue comme souvenir de l'expérience vécue et/ou transmise ou comme instrumentalisation de cette expérience en fonction des usages politiques du passé, n'est donc pas chose nouvelle, comme en témoignent encore les travaux de Moses Finley<sup>11</sup> et le souci qu'il formule au début des années 1970 de voir les historiens et les sociologues constituer les usages de l'histoire en objet légitime. Ce qui est nouveau en revanche, c'est d'une part le phénomène mémoriel revendiqué comme tel par des acteurs sociaux et politiques, et d'autre part l'attention que portent les sciences sociales au phénomène, datée du milieu des années 1970, en France notamment – si on fait exception des réflexions fondatrices de Maurice Halbwachs et des prolongements qu'elles ont trouvés dans l'œuvre de Roger Bastide sur les religions au Brésil dans les années 1960<sup>12</sup>.

De surcroît – et ce point constitue la deuxième difficulté qu'il convient de souligner –, la question de la mémoire (et là encore, le vocabulaire qui lui est associé) est aujourd'hui largement internationalisée, au prix peut-être de quelques malentendus. Elle est posée quasiment partout, en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, du fait des expériences fascistes et communistes, des dictatures, des guerres, des massacres et plus particulièrement des génocides perpétrés au xx<sup>e</sup> siècle contre les Arméniens, les Juifs d'Europe, au Rwanda et ailleurs. Elle est posée aussi du fait des déplacements contraints de populations, des séquelles de l'esclavage et du colonialisme, sans parler des fractures plus invisibles mais largement partagées que sont les migrations économiques, les désindustrialisations ou la disparition des mondes paysans. La qualification même des phénomènes envisagés est objet de mémoire, enjeu mémoriel. Les contributions à ce colloque témoignent encore de la grande variété des terrains concernés et ne sauraient pour autant épuiser les objets, les revendications et les conflits de mémoire tels qu'ils se posent aujourd'hui, socialement, politiquement et scientifiquement. À la circulation du vocabulaire de la mémoire entre différentes sphères, s'ajoute ainsi la circulation internationale des approches et des modèles, qu'on pense ici à la diffusion du titre de « Juste », pourtant lié au contexte spécifique de la création du titre de « Juste parmi les Nations » par l'État d'Israël pour honorer les non-juifs qui ont

---

8 – F. Nietzsche, *Considérations inactuelles / Unzeitgemässe Betrachtungen*, 2, Paris, Aubier Montaigne (Collection bilingue), 1964.

9 – P. Joutard, *La légende des Camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977. Voir également, du même auteur : *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

10 – J.-C. Martin et X. Lardière, *Vendée 1794 : le massacre des Lucs*, Vouillé, Geste Éditions, 1992.

11 – M. I. Finley, *Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Paris, Flammarion, 1981.

12 – R. Bastide : *Les religions africaines au Brésil, vers une sociologie des interpénétrations de civilisations*, Paris, PUF, 1960, et « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'Année sociologique*, 21, 1970, p. 65-108.

sauvé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>13</sup>, à la diffusion des commissions Vérité et Réconciliation, ou à l'expertise de l'Institut Geork-Ecker de recherche sur les manuels scolaires, dont la raison d'être, dépassant le cadre de l'Allemagne qui constitue son origine, est la réconciliation par la production d'un récit officiel des préjugés subis<sup>14</sup>.

Internationalisation et circulation du vocabulaire de la mémoire ne signifient cependant pas absence de décalages. Ces décalages sont d'abord d'ordre temporel, s'il est vrai que l'émergence de la notion dans le débat politique d'une part, et comme objet des sciences sociales d'autre part, connaît des rythmes différents, ici et là. Ils sont également d'ordre théorique en ce sens que les contenus donnés à la notion, les traditions épistémologiques ou les auteurs de référence qui la portent ne sont pas nécessairement équivalents, ici et là. Pour ne prendre qu'un exemple, Jan Assmann<sup>15</sup>, largement dominant en Allemagne, est peu mobilisé en France où Pierre Nora<sup>16</sup>, Paul Ricœur<sup>17</sup> et Maurice Halbwachs<sup>18</sup> constituent trois manières relativement contrastées de penser la même question. Nous y reviendrons. À ces décalages temporels et théoriques – ou plus modestement de définition de l'objet « mémoire » – s'ajoutent ou se superposent des décalages historiques ou à proprement parler des décalages de contenus. Il n'est guère utile de s'y attarder tant ils sont évidents, liés à l'inscription proprement chronologique et à la nature des événements et des fractures qui, ici ou là, engagent la question du règlement des comptes du passé ou plus largement de la « mémoire », s'il est vrai que celle-ci ne se réduit pas nécessairement, de manière déterministe, à l'existence d'événements fondateurs ou rétrospectivement identifiés comme tels<sup>19</sup>. « Toute pensée sociale est une mémoire<sup>20</sup> » : en ce sens, le « présent du passé », dans sa double dimension de *trace* du passé – éventuellement aveugle à elle-même – et d'*évocation* ou de référence élective au passé<sup>21</sup>, la mémoire, comme « tableau des ressemblances entre le passé et le présent<sup>22</sup> », est aussi l'ordinaire des mondes sociaux, des groupes et des individus qui appartiennent ou s'identifient à ces groupes et réalisent, en dernière analyse, ces mémoires qu'on appelle « collectives » ou socialement partagées.

---

13 – S. Gensburger, « La création du titre de Juste parmi les Nations 1953-1963 », *Bulletin du Centre de recherche français de Jérusalem*, n° 15, 2004, p. 15-35.

14 – A. Bazin, « L'Institut Georg-Eckert de recherche sur les manuels scolaires, un expert de la réconciliation », in S. Lefranc (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ? Actes révisés des journées d'étude organisées par l'Institut des sciences sociales du politique*, Paris, Michel Houdiard, 2006.

15 – J. Assmann, *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, Munich, C. H. Beck, [1992] 2000.

16 – P. Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, I – *La République*, 1984 ; II – *La Nation*, 3 vol., 1986 ; III – *Les France*, 3 vol., 1993.

17 – P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2003.

18 – M. Halbwachs, *op. cit.*, [1950] 1997. Voir également du même auteur : *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, F. Alcan, 1925 et *La topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte : étude de mémoire collective*, Paris, PUF, 1971.

19 – P. Ricœur, « Événement et sens de l'événement », in *L'espace et le temps, Actes du XXII<sup>e</sup> congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française*, Dijon, Vrin, 1990.

20 – M. Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire, op. cit.*

21 – M.-C. Lavabre, « Entre histoire et mémoire. À la recherche d'une méthode », in J.-C. Martin, *La guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest-Éditions, 1995.

22 – M. Halbwachs, *La mémoire collective, op. cit.*

À parcourir les énoncés des contributions de ce colloque, on apercevra de fait l'extrême diversité des usages de la mémoire, comme notion ou cadre d'analyse, et comme réalité sociale. Mises en récit publiques du passé, (historiennes, juridiques, mythiques, fictionnelles ou esthétiques), usages ou mésusages du passé et instrumentalisations politiques, musées et monuments, identités partagées ou fragmentées, nationales ou infranationales, traces et évocations collectives et individuelles de l'expérience ou des douleurs partagées à des échelles diverses, internationale, nationale, de groupe « intermédiaire » ou de « communautés affectives »<sup>23</sup>, sociales, politiques, ethniques : la mémoire est bien là, partout, et embrasse peut-être trop pour ne pas signaler par là même le caractère sinon métaphorique du moins polysémique de la notion.

Si cette première série de remarques a pu contribuer à brouiller l'évidence de la notion de mémoire et à entamer la double fiction d'un vocabulaire assuré, sinon commun, et d'une interprétation partagée des raisons du phénomène mémoriel, il n'en reste pas moins qu'à fréquenter la littérature, il apparaît que les approches, les définitions, et les arguments sont au bout du compte en nombre fini.

À défaut d'être à coup sûr représentatifs, les écrits français autorisent un bilan, une forme de mise en ordre des diverses connotations de la notion de mémoire, quitte à garder à l'esprit qu'au-delà des divergences observables esquissées en amont – divergences temporelles, théoriques et historiques – les convergences existent elles aussi, du fait même de l'internationalisation de la problématique de la mémoire. La question de la mémoire en France a de surcroît des références canoniques, sinon fossilisées, à commencer par Maurice Halbwachs, penseur pionnier de la « mémoire collective », et à terminer par Pierre Nora et les *Lieux de mémoire*, grande œuvre plus caractéristique du moment mémoriel qui nous occupe, et largement exportée. La mémoire est aujourd'hui un objet majeur des sciences sociales et un enjeu récurrent du débat public et politique, dans lequel se mêlent les prises de position des acteurs proprement politiques et celles des observateurs ou analystes du phénomène mémoriel.

À s'en tenir à l'état des lieux en sciences sociales, il convient de reprendre et de tenter d'ordonner quelques éléments déjà esquissés. Il apparaît que cohabitent aujourd'hui trois grandes problématiques, trois grands paradigmes de la mémoire. C'est vrai en France, mais il semble que ce soit également vrai ailleurs, avec des nuances de temporalité qu'on ne détaillera pas ici. Le premier paradigme est celui des « lieux de mémoire », qu'on doit à Pierre Nora, le deuxième est celui du « travail de mémoire » auquel le nom de Paul Ricœur doit être associé, le troisième est celui des « cadres de la mémoire » issu des réflexions de Maurice Halbwachs sur la « mémoire collective », c'est-à-dire sur les conditions sociales de la production et de l'évocation des souvenirs. Si ces trois paradigmes cohabitent – et se superposent parfois –, ils ont cependant chacun une histoire propre, relèvent de chronologies différentes, s'ancrent pour l'essentiel dans des disciplines différentes, et se

---

23 – *Ibid.*

mobilisent sur des objets différents. Bien que Maurice Halbwachs puisse être considéré comme précurseur (*Les cadres sociaux de la mémoire* sont publiés en 1925, *La topographie légendaire des Évangiles* en 1942, *La mémoire collective*, à titre posthume, en 1950 dans sa première version), il n'est cependant pas une origine. C'est au contraire à la faveur de la vague et de la vogue mémorielles que le Halbwachs de la mémoire – et non l'auteur plus classiquement sociologue de la morphologie sociale, des niveaux de vie ou des causes du suicide – va être redécouvert, republié et tout récemment faire l'objet d'une biographie<sup>24</sup> qui l'érige en figure intellectuelle et politique de l'entre-deux-guerres. De manière anecdotique peut-être mais cependant symptomatique : même si Maurice Halbwachs s'est impliqué dans la vie politique de son époque et est mort en déportation, la stature politique de l'homme est peut-être plus discutable, effet de mémoire à proprement parler, et de contagion des formes contemporaines du phénomène mémoriel sur le penseur de la « mémoire collective ». Quoi qu'il en soit, la sociologie n'a pas été à l'avant-garde du mouvement d'intérêt contemporain pour le « présent du passé ». Ce sont les historiens qui les premiers se sont donné la mémoire pour objet, d'où une attention parfois excessive, en France particulièrement, à la distinction entre histoire et mémoire dans la définition même de la mémoire. La « mémoire » renvoie aux formes de la présence du passé qui ne relèvent pas de l'histoire (entendue comme savoir-faire, méthodes et exigences du métier d'historien). À forcer le trait, cette définition en creux de la mémoire aboutit dans la période très contemporaine à une curiosité épistémologique qui consiste à opposer et à hiérarchiser une discipline universitaire – soumise à la nécessité de la preuve et de l'argument – et un phénomène social disqualifié avant même d'être analysé, sinon en référence à la norme que constituent l'intelligibilité du passé et l'établissement des faits. À ce compte, et en toute logique, les falsifications de l'histoire relèveraient de la mémoire<sup>25</sup> tandis que « l'ambition vériditive<sup>26</sup> » de celle-ci – en ceci qu'elle atteste que quelque chose s'est bien passé – serait tenue pour négligeable.

Reste qu'il est chronologiquement légitime, s'il s'agit de rendre compte de l'état des sciences sociales aujourd'hui, d'envisager d'abord la problématique des lieux. Celle-ci est clairement associée au nom de Pierre Nora<sup>27</sup>. Elle est le fait des historiens pour l'essentiel. Elle reste assez largement dominante, au moins dans la définition de la mémoire qu'elle suppose. Elle s'est très largement exportée au travers de multiples traductions et a donné lieu à des versions nationales en Allemagne<sup>28</sup>, en Italie même si l'esprit et l'épistémologie de ces lieux de mémoire italiens diffèrent<sup>29</sup>, aux Pays-Bas, etc. Pour autant qu'elle se donne pour objet

---

24 – A. Becker, *Maurice Halbwachs, un intellectuel en guerres mondiales (1914-1945)*, Paris, Agnès Viénot Éditions, 2003.

25 – Voir la double contribution de P. Nora, et Y. Afanassiev, « Mémoire », in Y. Afanassiev et M. Ferro, *50 idées qui ébranlent le monde : dictionnaire de la Glasnost*, Paris, Payot/Éditions Progress, 1989.

26 – P. Ricoeur, *op. cit.*

27 – P. Nora, *op. cit.*

28 – F. Etienne et S. Hagen (éds), *Mémoires allemandes*, Paris, Gallimard (*Bibliothèque illustrée des histoires*), 2007.

29 – M. Isnenghi (éd.), *L'Italie par elle-même. Lieux de mémoire italiens de 1848 à nos jours*, Paris, Éditions ENS Rue d'Ulm, 2006.

la généalogie des représentations des symboles dans lesquels se cristallisent les identités collectives, les mises en récit publiques du passé et plus encore les usages politiques du passé, on peut cependant trouver les premiers frémissements de cette problématique dans les années 1960 avec un séminaire de René Rémond à l'Institut d'études politiques de Paris (« Histoire, durée, mémoire et politique ») ou avec les réflexions de Moses Finley déjà évoquées sur les usages et les mésusages de l'histoire et l'injonction faite aux historiens de prendre les usages du passé comme objet. Le détail de la chronologie de l'émergence des *lieux de mémoire* en France au milieu des années 1970 pourrait être développé plus avant mais importe peu ici<sup>30</sup>. On en retiendra le constat du « divorce libérateur entre l'histoire et la mémoire » que prononce Pierre Nora en 1978 et le programme qu'il annonce alors : faire de la mémoire le « fer de lance » d'une nouvelle historiographie<sup>31</sup>.

De contre-commémoratif et critique de la mémoire qu'il était, ce projet s'est trouvé perverti, selon Pierre Nora lui-même, par son succès, auquel la nostalgie d'une identité nationale fortement ancrée dans un récit unifié et unifiant du passé a sans nul doute contribué. Le milieu des années 1970 et les fortes mutations sociales, politiques et économiques qui marquent la période en constituent le terreau favorable. Les *lieux de mémoire* sont nés d'un « sentiment de perte ». À certains égards, au regard des intérêts les plus contemporains dont témoignent les contributions à ce colloque, ils semblent relativement apaisés : on a pu noter à l'occasion du bilan de l'entreprise, vingt ans plus tard, l'absence du thème de la colonisation, de celui du communisme – sinon sur le mode franco-français du duel et du duo des mémoires communiste et gaulliste – ou remarquer que « la République » ne faisait pas référence aux représentations les mieux partagées de « la cinquième »<sup>32</sup>. Privilégiée par les historiens, la problématique des *Lieux* porte cependant la reconnaissance du conflit des interprétations, réhabilite l'historiographie comme histoire de l'histoire et consacre dans le même mouvement le retour du politique en histoire. Les « souvenirs » de l'expérience importent moins que les représentations partagées du passé national dont on suppose – non sans pertinence – qu'elles sont, dans la durée, influencées par l'enseignement de l'histoire, « l'inculcation précoce d'un rapport affectif au passé<sup>33</sup> » et autres mises en récit publiques du passé.

Le deuxième paradigme est celui du « travail de mémoire ». Il est lié au nom de Paul Ricœur, et, dans son expression littérale, exporté de la psychanalyse. À caricaturer les usages largement partagés – et diffusés – de cette problématique, les sociétés, comme les individus, peuvent être malades de leur passé. Elles ont à accomplir un « travail de mémoire » comme on fait un travail de deuil pour atteindre la « juste mémoire », le bon oubli et la réconciliation avec l'autre autant qu'avec soi-même.

---

30 – M.-C. Lavabre, « Usages de l'histoire, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, n° 3, 1994, p. 480-492.

31 – P. Nora, « La mémoire collective », in J. Le Goff, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz-CEPL, 1978, p. 398-401.

32 – Voir le séminaire virtuel « Histoire et mémoire : regards croisés » sur [www.anamnesis.fl.ulaval.ca](http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca).

33 – P. Ansart, « Manuels d'histoire et inculcation d'un rapport affectif au passé », in *Manuels d'histoire et mémoire collective*, Paris, Université Paris-7, 1981.



Si avec Paul Ricoeur et Tsvetan Todorov, cette problématique relève clairement du registre normatif et de la réflexion philosophico-politique, elle n'est cependant pas étrangère aux réflexions antérieures d'Henry Rousso sur Vichy<sup>34</sup> ou de Benjamin Stora<sup>35</sup> sur l'Algérie. Elle connaît une forte montée en puissance à partir des années 1990, en réaction à l'émergence non moins envahissante du «devoir de mémoire». À défaut d'instruire précisément la datation de ce second paradigme, le sujet du baccalauréat de philosophie de l'académie de Paris en 1993, «Y a-t-il un devoir de mémoire?», constitue un assez bon baromètre de l'air du temps et de la diffusion d'une notion jusqu'alors cantonnée aux cercles plus étroits des commémorateurs de la Seconde Guerre mondiale<sup>36</sup>. À bien des égards, ce paradigme recouvre aujourd'hui, au moins pour partie, celui des «lieux de mémoire», en ce qu'il rencontre l'actualité des revendications mémorielles, d'une part, et la volonté politique de régler les comptes du passé, de formuler des technologies politiques de l'apaisement et de la résolution des conflits issus du passé, de réduire les ressentiments, d'autre part. En d'autres termes, la question est posée de savoir comment influencer la mémoire pour restaurer à diverses échelles la communauté déchirée par le conflit et par le souvenir de celui-ci.

Le troisième paradigme, minoritaire ou moins visible parce que moins directement investi par les acteurs sociaux et politiques et plus strictement limité à la sphère académique, est celui «des cadres de la mémoire», associé au nom de Maurice Halbwachs, qui s'inscrit plutôt dans la sociologie et notamment dans la sociologie politique. Quand les usages politiques du passé et les stratégies mémorielles reposent sur la croyance partagée qu'on peut influencer la mémoire, c'est-à-dire les souvenirs vécus ou transmis de l'expérience; quand le souci politique de la réconciliation ou du vivre ensemble démocratique est légitime et se réalise dans la formulation des moyens d'influencer la mémoire, la problématique des cadres de la mémoire se donne pour objet d'ouvrir la boîte noire, de penser les interactions entre usage du passé et souvenirs, de vérifier empiriquement ce que sont les représentations partagées du passé et donc de répondre à la question qui devrait se poser en amont : peut-on influencer la mémoire, et à quelles conditions?

Ces trois paradigmes se superposent et ne sont pas nécessairement incompatibles. Ils mobilisent néanmoins des définitions de la mémoire sensiblement différentes, sinon contradictoires entre elles, et se fixent sur des objets empiriques distincts. Au prix d'un malentendu sur la visée explicitement contre-commémorative, critique et généalogique de Pierre Nora, le paradigme des *Lieux de mémoire* prospère dès lors qu'il s'agit d'affermir sur le plan politique, ou même de décrire sur le plan scientifique, des identités nationales ou collectives référées au passé<sup>37</sup>. Le souci récurrent d'identifier des *lieux de mémoire* européens et de contribuer à la construction d'une

---

34 – H. Rousso, *Le syndrome de Vichy : 1944-198-*, Paris, Seuil, 1987. Voir également : H. Rousso et P. Petit, *La hantise du passé : entretien avec Philippe Petit*, Paris, Textuel, 1998.

35 – B. Stora, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991.

36 – S. Gensburger et M.-C. Lavabre, art. cit.

37 – H. Rousso, «Das Dilemma eines europäischen Gedächtnisses», *Zeithistorische Forschungen/Studies in Contemporary History*, Online-Ausgabe, 1, 2004.

improbable mémoire commune<sup>38</sup> témoigne de cette dimension prescriptive. Celui du *travail de mémoire*, au prix d'un curieux retournement entre herméneutique et déterminisme<sup>39</sup> – eu égard à la pensée de Paul Ricœur – met l'accent sur les « traumatismes » nés du passé, les victimes et les déchirures. L'échelle privilégiée peut être transnationale autant que nationale. Restent stigmatisées la fragmentation mémorielle et les revendications qui s'ensuivent. Enfin, le paradigme des *cadres de la mémoire* renvoie à des questions qui ne sont naïves qu'en apparence : qui, quoi, comment, pourquoi ?

Qui : quel est le sujet de la mémoire ou, plus exactement de ces mémoires qu'on appelle sociales ou collectives ; quelle est l'échelle pertinente de la communauté et donc de l'analyse ? Quoi : quels sont les contenus et les objets de la mémoire sociale ? Faut-il mettre l'accent sur les « politiques de la mémoire » que revendiquent aujourd'hui les États, commémorations et autres monuments, ou sur les souvenirs de l'expérience vécue et/ou transmise ? Quand : à quelles conditions et selon quel agenda, une expérience passée accède-t-elle à la présence, ou fait-elle l'objet de mises en récit, voire d'usages, notamment politiques, du passé ? Est-il pertinent de dissocier le recouvrement légitime du passé par les individus, et les usages par les groupes, témoins autorisés ou porte-parole, toujours susceptibles de virer au mésusage ou à l'abus du passé ? Comment : comment passe-t-on de la multiplicité des souvenirs de l'expérience à l'unicité d'une mémoire dite « collective » ou, inversement, comment passe-t-on – s'il est possible – d'une « politique de la mémoire » à des représentations socialement partagées du passé ? Pourquoi : cette dernière question est sans nul doute la plus complexe. Elle trouve souvent une réponse trop simple dans une conception trop étroitement stratégique de la mémoire. Dans la polysémie qui caractérise l'usage de la notion et dont témoignent les contributions à ce colloque, la mémoire est tout à la fois trace et évocation du passé, effet du passé et effet du présent, interaction entre souvenirs de l'expérience et politiques de la mémoire. Cette formulation invite, en conclusion, à revenir à Halbwachs. Sa réflexion complexe sur les courants de pensée « aussi invisibles que l'air que nous respirons », qui constituent les faits de mémoire, et son analyse de l'évolution qui nous fait passer, selon le mot de Gurvitch, de « la transcendance à l'immanence de la mémoire », constituent toujours la meilleure critique de sa propre caricature. Halbwachs, en définitive, permet de penser les conditions sociales de l'évocation et de la formulation des expériences passées. Faute de quoi, « la mémoire n'explique rien »<sup>40</sup> et peine à être expliquée.

---

38 – Voir notamment A. Gouez, « La question de l'identité dans la construction de l'Union », *Notre Europe. Études et recherches*, 24 janvier 2006, en ligne sur <http://www.notre-europe.eu/fr/axes/visions-europe/travaux/publication/la-question-de-lidentite-europeenne-dans-la-construction-de-lunion/>. Voir aussi H. Rousso, *idem*.

39 – J. Laplanche, « Entre déterminisme et herméneutique, une nouvelle position de la question », in J. Laplanche, *La révolution copernicienne inachevée*, Paris, Aubier, 1992, p. 385-415.

40 – A. Confino, *Germany As a Culture of Remembrance : Promises and Limits of Writing History*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.